

1^{res} rencontres des datacenters, des territoires & des données souveraines

Le 24 mars dernier se tenait la première édition des « Rencontres des datacenters, des territoires & des données souveraines », événement organisé par Smart City Mag, Datacenter Magazine et la Délégation Ministérielle pour l'Intelligence Artificielle (DMIA), en partenariat avec la FNCCR, et avec le soutien de la préfecture de région Ile-de-France.

L'idée de ces « Rencontres » est née d'un constat : la souveraineté des données publiques, leur sécurité et la confiance des citoyens ne peuvent être réellement garanties que si l'on maîtrise les infrastructures qui servent à leur collecte, transport, stockage et traitement. Cette journée, riche en échanges, a été l'occasion de faire le tour de la question sous les angles de l'attractivité territoriale, la sobriété numérique et énergétique, la sécurité et la souveraineté des données publiques, personnelles et privées. L'engouement enregistré autour du sujet et de sa forme promet d'ores et déjà une édition 2023 revue et augmentée. — **Christophe Guillemain**



Jean-Martin Jaspers, préfet en charge de la DMIA
« La France veut des datacenters sur son territoire, car leur localisation détermine leur régime juridique et leur niveau sécurité. Il y a également un lien direct entre IA et datacenters. L'IA a besoin des datacenters pour se développer. »



L'espace démo a permis aux partenaires des « Rencontres » d'échanger avec le nombreux représentants de collectivités présents.

Les rencontres des datacenters, territoires & données souveraines

Philippe Le Grand, président d'Infranum
« Les datacenters de proximité sont une réponse à l'enjeu énergétique du secteur »



La France est aujourd'hui le pays d'Europe le mieux « fibré », a contextualisé Philippe Le Grand, président d'Infranum, fédération qui regroupe les acteurs de la filière des infrastructures numériques. A ces réseaux très haut débit sont connectés des datacenters, dont certains sont dits « de proximité », par opposition à des centres de données nationaux ou même internationaux. « Nous portons un intérêt extrêmement fort aux datacenters de proximité via notre nouvelle commission dédiée à ce sujet. Ils constituent une réponse à l'enjeu énergétique du secteur, car ils rapprochent l'utilisation de la data de son stockage », a déclaré Philippe Le Grand. Il a cependant rappelé que la contribution du numérique aux émissions de gaz à effet de serre est imputable pour 70 à 80 % aux terminaux. Le reste provient du réseau et du stockage des données. « La part des datacenters dans cette contribution est donc faible. Mais ce n'est pas une raison pour ne pas chercher à héberger les données de la manière la moins énergivore possible ».



Jean-Luc Sallaberry, chef du service numérique de la FNCCR
« La filière des datacenters doit être éco-responsable »

En ouverture de cette journée de prises de paroles, la FNCCR a évoqué la question du « numérique durable ». « Il est important que la filière des datacenters soit éco-responsable », a ainsi déclaré Jean-Luc Sallaberry, chef du département numérique et représentant de Patrick Chaize, sénateur de l'Ain, vice-président de la FNCCR et président de l'AVICCA. Selon la fédération, les entreprises du secteur sont déjà sensibles aux enjeux de sobriété numérique : « mais il faut continuer d'innover en ce sens ». La FNCCR a également abordé

les enjeux de souveraineté numérique liés au stockage des données. « Vous le savez les Etats-Unis ont mis en œuvre, depuis 2018, le fameux Cloud Act (...) qui ressemble étrangement à un véritable outil d'espionnage, voire un outil d'intelligence économique ». Une des parades est le développement de solutions locales d'hébergement de données. « Est-ce que l'argent public doit s'orienter massivement vers ce type de solutions ? Après la fibre optique, faut-il un plan national datacenters et cloud ? », s'est interrogée la FNCCR.

1^{re} table ronde

Data centers & réseaux

Quels enjeux, quels impacts pour les politiques numériques (et économiques) des territoires ?



de gauche à droite : **Bernard Giry**, région Île de France, **Joë di Marco**, Toulouse Métropole, **Céline Faivre**, région Bretagne, **Nicole Le Peih**, députée du Morbihan



Comment et pourquoi déployer un datacenter sur son territoire ? Premier élément de réponse : l'infrastructure réseau reste le socle de tout projet local de centre de données. « C'est la fibre optique qui permet d'asseoir le développement de nos datacenters », a ainsi souligné Céline Faivre, Directrice générale adjointe, Numérique, Achat, Juridique pour la Région Bretagne. Un avis partagé par

Joë di Marco, Autorité Organisatrice des Infrastructures Numériques chez Toulouse Métropole : « Nous sommes maîtres de notre infrastructure fibre optique, ce qui nous permet de choisir où implanter nos datacenters. Cela nous permet aussi de rassembler l'hébergement de données par thématiques. Par exemple les données vidéo vont être

hébergées dans les locaux des autorités de police. »

Mais déployer un datacenter dans une collectivité territoriale, n'est pas qu'un projet d'infrastructure. C'est aussi un projet politique. « Un datacenter est un élément d'attractivité du territoire », a estimé Nicole Le Peih, députée de la 3^{ème} circonscription du Morbihan. Déployer

un datacenter répond également aux enjeux d'indépendance technologique et de souveraineté de la donnée. « La localisation de l'hébergement des données est un élément clé de souveraineté numérique », a estimé Bernard Giry, Directeur Général Adjoint Transformation Numérique, région Ile-de-France. « Nous n'avons pas besoin d'acteurs internationaux pour héberger nos données, nous avons besoin d'acteurs locaux forts ».

Même son de cloche pour l'élue du Morbihan : « Il y a

« La localisation de l'hébergement des données est un élément clé de souveraineté numérique. Nous n'avons pas besoin d'acteurs internationaux pour héberger nos données, nous avons besoin d'acteurs locaux forts. » —

un enjeu important à relocaliser nos données en France », a confirmé Nicole Le Peih. Outre la question de la souveraineté, la députée a aussi évoqué celle de la résilience. « Une infrastructure décentralisée, intégrant des datacenters de proximité, est plus résiliente ». Enfin, déployer un datacenter local répond à un enjeu de développement économique. « Parler de ré-industrialisation de la France sans les datacenters est impossible », a estimé Bernard Giry. —



2^e table ronde

Sobriété numérique et énergétique

Peut-on conjuguer datacenters, territoires connectés et respect de l'environnement ?

Pour les territoires, la mise en place de datacenters « écoresponsables » n'est désormais plus une option, ont estimé les intervenants de cette deuxième table ronde. « Nous nous sommes fixés comme objectif d'atteindre la neutralité carbone en 2040 », a rappelé Marie Nedellec, élue à la transition numérique de la ville et de l'agglomération de La Rochelle. Améliorer le bilan carbone du numérique est un des moyens d'atteindre cet objectif. « Nous avons commencé par mesurer l'empreinte carbone de nos services numériques. Ce qui a permis d'établir un plan d'action ». Et parmi ces actions : un datacenter a été déployé dans les bâtiments de l'agglomération de La Rochelle.

Son premier bénéfice est d'être mutualisé entre plusieurs communes. « La mutualisation est un bon moyen de réduire l'empreinte carbone d'un datacenter », a estimé Rachid Adda, Directeur général du Syndicat Mixte Val d'Oise Numérique & du GIPC. « Un bus consomme moins que si les passagers utilisaient tous leur propre voiture, c'est le même principe pour la mutualisation des datacenters (...) Que chaque commune dispose de sa propre salle de serveurs n'a pas de sens ». Un avis partagé par Laurent Marcou, Chargé d'affaires chez BPCE-it ALBIANT-IT : « La mutualisation est essentielle et peut aussi reposer sur des partenariats public-privés », a-t-il précisé. Ainsi les entreprises et les collectivités peuvent cohabiter dans des centres de données, avec des espaces séparés et privatisés.

Pour Mathieu Hulot, Responsable Développement



de gauche à droite : **Marie Nedellec**, La Rochelle, **Rachid Adda**, Val d'Oise Numérique

Data Center Dalkia Smart Building : « Il est également intéressant de mutualiser les usages du datacenter. Par exemple, en récupérant sa chaleur fatale pour chauffer de l'eau d'un immeuble ou le connecter un réseau de chaleur ». Un choix retenu par La Rochelle dont le datacenter alimente l'immeuble qui l'accueille en chaleur. Selon Stéphan Doucet, directeur du département études et expert en conception de DC chez Artelia « Il n'y a pas de difficulté technique à récupérer la chaleur fatale des datacenters, le plus difficile reste de trouver des utilisateurs. Les collectivités peuvent être de bons clients, car elles disposent de bâtiments municipaux à chauffer ». —

Damien Giroud, Schneider Electric

« Il est possible de concilier sobriété énergétique et hébergement de données »

Mettre en place des indicateurs de performance environnementale est la première étape de tout projet de datacenter écoresponsable, estime

Schneider Electric. Selon le leader mondial des solutions numériques d'énergie et des automatisations pour l'efficacité énergétique : « il est possible de concilier sobriété énergétique et hébergement de données ». Mais encore faut-il disposer de mesures de performance pertinentes pour connaître la situation de départ et fixer les objectifs à atteindre. « Nos consultants

peuvent aider à fixer ces objectifs et accompagner les exploitants de datacenters dans la mise en œuvre du projet », a souligné Damien Giroud, directeur des ventes France de l'entité secure power chez Schneider Electric. Dans cette optique, le groupe français a publié un livre blanc détaillant les indicateurs de performances environnementales des datacenters. Ces indicateurs couvrent cinq domaines : l'énergie, les émissions de GES, la consommation en eau, la production de déchets et l'impact sur la terre et la biodiversité. Cet outil est téléchargeable gratuitement sur le site de Schneider Electric (Guide des indicateurs de la performance environnementale des datacenters - Livre blanc 67).



3^e table ronde

Données publiques, personnelles et privées

Rétablir la souveraineté et la confiance par le traitement et le stockage local de la data



Les citoyens sont loin d'accepter massivement de partager leurs données avec les administrations publiques, alors même qu'ils le font souvent quotidiennement sur des réseaux sociaux. Ce « paradoxe citoyen » est notamment perceptible pour les données de santé. « Les Français n'ont pas confiance dans les données exploitées pour TousAntiCovid. Pourtant elles sont parmi les plus sécurisées », a ainsi rappelé Jacques Priol, président de Civiteo et co-fondateur de Data Publica. Une observation partagée par la société 3DS OUTSCALE, qui héberge justement les données de TousAntiCovid. « C'est sous doute

l'application qui a fait l'objet du plus grand nombre d'audits de sécurité », a confirmé David Chassan, directeur de la stratégie et Secrétaire Général d'Hexatrust.

Dans ce contexte, comment regagner la confiance des citoyens ? Tous les intervenants ont mis en avant l'intérêt de déployer des datacenters locaux, car la localisation des données reste un critère important pour les citoyens. Les clouds « de confiance » sont également susceptibles de rassurer les citoyens. « Les offres de cloud de confiance, répondent aux critères d'immunité face au Cloud Act américain », a ainsi mis en avant Sabrina Sauvan, Responsable marketing Smart Cities chez Orange Business Services. Même son de cloche chez 3DS OUTSCALE : « Le cloud de confiance est certifié par l'Anssi et intègre des paramètres réglementaires anti-Cloud Act », a rappelé David Chassan.



de gauche à droite : Jacques Priol, Data Publica, Yann Breton, Gironde Numérique

Parallèlement au stockage, la sécurisation du transfert de données est également de nature à restaurer la confiance. « C'est ce que nous proposons avec notre réseau de fibre optique courant le long des voies ferroviaires, qui est très protégé, y compris physiquement », a souligné Gabriel Chenevoy, directeur général de Terralpha, filiale de SNCF Réseau.

« Il faut que la sécurité et la souveraineté des données soit une question partagée par tous les acteurs du territoire, y compris les partenaires privés des collectivités », a pour sa part souligné Yann Breton, directeur du syndicat mixte Gironde Numérique. Au final, selon Jacques Priol : « la souveraineté passe par des solutions techniques mais aussi par une volonté politique dont l'objectif est de garder la maîtrise des données du territoire ».

Jérémie Nestel, Directeur de la Transformation Numérique et de l'Innovation chez Communauté d'Agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane

« Un coffre-fort numérique personnel peut générer de la confiance auprès des citoyens »

Depuis le début de l'année, la Communauté d'agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane expérimente le déploiement d'un coffre-fort numérique à destination des citoyens, via ses CCAS (Centre communal d'action sociale). L'idée est de proposer un hébergement des données « accessibles



à tous », en alternative notamment aux solutions de stockage en ligne de GAFAM. « C'est un espace sécurisé sur lequel le citoyen peut stocker des données personnelles en toute confiance. Ces informations peuvent aussi être utilisées par les collectivités dans le cadre de services

numériques », a résumé Jérémie Nestel, Directeur de la Transformation Numérique et de l'Innovation chez Communauté d'Agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane. « Un coffre-fort numérique personnel peut être un moyen de générer de la confiance auprès des citoyens ». Ce service est déployé avec la startup Cozy Cloud, qui a développé une offre d'espaces de stockage en ligne qui se

veut respectueuse de la vie privée des utilisateurs et basée sur un hébergement des données en France. « Ce projet s'inscrit dans la tendance du Self-Data », a précisé Jérémie Nestel, concept qui peut être défini par : « la production, l'exploitation et le partage de données personnelles par les individus, sous leur contrôle et à leurs propres fins » (définition donnée par la Fondation Internet Nouvelle Génération).

4^e table ronde

Les datacenters répondent-ils aux attentes de sûreté et de cybersécurité ?



de gauche à droite : Didier Arz, Morbihan Energies, Jack Noel, Morbihan Energies

La multiplication des cyberattaques frappant les collectivités, ainsi que l'incendie d'un datacenter d'OVH en mars 2021, ont mis en avant les enjeux de cybersécurité et de résilience informatique auxquels sont désormais confrontés les territoires. Plus que jamais, la sécurité des datacenters apparaît donc comme une question incontournable pour les collectivités territoriales. Parmi les bonnes pratiques en la matière, la redondance a fait l'unanimité des intervenants de cette dernière table ronde. « Il vaut mieux deux datacenters Tier 3 (niveau de sécurité allant de 1 à 4, NDLR) qu'un seul datacenter Tier 4 », a ainsi rappelé Louis Blanchot, CEO d'Etix Everywhere. « Deux sites distants d'environ 10 km, reliés par de la fibre noire, cela reste une bonne option ». Cette entreprise a pour ambition de proposer un réseau de datacenters de proximité. Elle en possède déjà 5 en France avec l'objectif de doubler ce parc d'ici la fin 2023.

Autre bonne pratique : délaissier les petites salles de serveurs internes pour basculer vers des datacenters plus larges, plus modernes et mieux sécurisés, à mutualiser entre plusieurs communes. « Un centre de données sera sécurisé et résilient s'il est conçu et opéré par des profes-



sionnels de la filière. La bonne nouvelle c'est que la France bénéficie d'une filière d'excellence dans ce domaine », a estimé Jacques Perrochat, vice-président de France Datacenter en charge des territoires.

C'est le principe retenu par Morbihan Energies, qui déploie actuellement un datacenter départemental à Vannes (lire SCM N°41). « Notre datacenter public est conçu par et pour les collectivités territoriales du Morbihan », a souligné Jack Noel, membre du Bureau de Morbihan Energies en charge du projet de Data Center public départemental ; également ingénieur écosystème, innovation cybersécurité de l'Université de Bretagne Sud. « Sur les 249 communes du département, seulement 11 ont une DSI », a-t-il rappelé. Pour Didier Arz, directeur de Morbihan Energies : « L'objectif est de montrer aux citoyens que l'on est un tiers de confiance ».

La stratégie de cybersécurité doit être bâtie de manière coordonnée par les différents acteurs du territoire. —

Dernière bonne pratique : la stratégie de cybersécurité doit être bâtie de manière coordonnée par les différents acteurs du territoire. Dans le département du Morbihan, une feuille de route dédiée à la cybersécurité a par exemple été co-construite et signée par l'Association des Maires du Morbihan et la Préfecture. « C'est en avançant collectivement que l'on pourra réussir à relever les défis de la cybersécurité », a conclu Jack Noel. —

smartcity DMIA Smart City Mag, Datacenter Magazine et la DMIA remercient chaleureusement leurs partenaires et sponsors

PARTENAIRES

SPONSOR GOLD

SPONSORS SILVER

SPONSORS BRONZE